

Une mobilisation sans précédent, et qui ne doit pas faiblir !

Communiqué de presse de l'inter-organisation «Écoles d'art et design en lutte» — 14 mars 2023

Les écoles d'art et design sont en lutte depuis plusieurs mois, avec près de 30 établissements mobilisés de façons diverses. Ce lundi 13 mars, de nombreuses écoles étaient occupées ou avaient suspendu leurs activités pour une journée nationale d'action (l'EBABX à Bordeaux, l'EESAB à Rennes, l'ENSAD et l'ENSCI à Paris, l'ENSBA Lyon, l'ESAAIX, l'ESAD TALM à Tours, les Beaux-Arts de Saint-Nazaire, la HEAR à Mulhouse et Strasbourg...). Des rassemblements simultanés ont eu lieu dans les DRAC à Aix, Bordeaux, Lyon, Poitiers, Rennes, Toulouse, réunissant au total plus d'un millier de personnes, alors que 1500 étaient rassemblées devant le Ministère de la Culture à Paris, provenant d'écoles d'art et design ainsi que d'architecture.

Depuis quelques semaines, notre route et celles des ENSA se croisent en effet, de même que nos mobilisations respectives s'articulent avec la lutte contre la réforme des retraites. Au fondement de toutes ces mobilisations se trouve un même engagement contre le désinvestissement de l'État, contre la mise à mal de nos vies par le capitalisme, et pour un monde meilleur et émancipateur.

Dans le contexte des écoles d'art et design, une mobilisation d'une telle ampleur est tout simplement sans précédent. C'est malheureusement le signe d'une situation devenue intolérable, mais cela signifie aussi que nous, étudiant-es et personnels, sommes en train de reprendre la main sur notre outil de travail, que nous n'entendons plus regarder passivement la dégradation de nos écoles et que leur avenir ne se décidera pas sans nous.

C'est dans ce contexte qu'une délégation de l'inter-organisations École d'art et design en lutte a été reçue au Ministère de la Culture par le délégué général à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle (Noël Corbin), la sous-directrice aux formations et à la recherche au sein de la délégation générale à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle (Anne Bennet), le sous-directeur des enseignements spécialisé et supérieur et de la recherche au sein de la direction générale de la création artistique (Denis Declerck), et le sous-directeur des élus locaux et de la fonction publique territoriale au sein de la direction générale des collectivités locales du Ministère de l'intérieur (Christophe Bernard).

Lors de cette rencontre, l'inter-organisations a présenté une note de synthèse et un ensemble de revendications que nous mettons à la disposition de toutes (www.ecolesartdesignenlutte.fr), et a mis en évidence la grande précarisation des conditions de travail et de vie qui frappe conjointement les étudiant-es, les personnels, et les travailleur-euses de l'art en général, après l'école — précarité dont il faut souligner qu'elle atteint de façon accrue la jeunesse et les travailleuses, ce dont un ministère préoccupé par l'égalité et l'inclusion devrait s'alarmer.

Or pour une large part, les représentants des deux ministères ont réitéré des poncifs malheureusement entendus depuis trop longtemps : l'État se défait de son rôle de tutelle des écoles d'art et design territoriales au prétexte de la libre administration des collectivités territoriales, se réfugie derrière un plafond d'emplois que s'est fixé le Ministère de la Culture, n'a pas de perspectives concrètes concernant les évolutions statutaires de nos établissements et de leurs personnels, et se réjouit

d'engagements financiers à la hausse alors que les budgets de l'ensemble de nos établissements attestent d'une situation inverse. Plus grave encore, le spectre de la fermeture d'écoles d'art (Valenciennes, puis d'autres ?) a été décrit comme regrettable mais possible. C'est inacceptable.

Il est toutefois à noter que le Ministère de la Culture a annoncé un travail en cours de recensement par les DRAC des besoins d'urgence budgétaire des écoles, devant donner lieu partout où c'est nécessaire à une hausse de dotation, versée dès 2023 puis pérennisée par la suite. Le Ministère rendra compte en détail de ce soutien d'urgence lors d'une nouvelle réunion avec l'inter-organisations le 27 mars. Par ailleurs, l'inter-organisations a été informée par le Ministère de la mise en place d'un groupe de travail avec les présidences d'établissements, pour appréhender les problèmes structurels plus profonds de nos écoles. Nous avons exigé d'être associé·es à ce groupe, en obtenant qu'un calendrier de travail à court terme soit établi dès cette prochaine réunion du 27 mars.

Ces avancées sont le moindre que l'on puisse espérer dans le contexte d'une hausse historique du budget du Ministère de la culture en 2023 (+ 7%, soit 527 millions d'euros). Nous attendons qu'elles se traduisent en engagements et en actes dans 15 jours, et entendons bien saisir cette ouverture pour œuvrer à une amélioration plus profonde de nos conditions d'étude et de travail.

Dans l'immédiat, nous appelons au maintien et au développement de la mobilisation : suspensions de cours, occupations d'écoles, ouvertures des établissements aux étudiant·es et aux travailleur·euses en lutte contre la réforme des retraites, etc.

C'est la mobilisation sans précédent de ces dernières semaines qui entrouvre la possibilité de mettre l'État face à ses responsabilités, c'est de même la mobilisation des semaines à venir qui permettra d'y parvenir réellement.

Si l'État devait faire marche arrière, nous avons signifié au Ministère de la Culture que nous n'attendrions pas l'effondrement de nos écoles pour intensifier nos modes d'action. L'hypothèse d'un blocage des diplômes est d'ores-et-déjà évoquée dans plusieurs établissements.

« Écoles d'art et design en lutte »

CGT-Séla 31 | Économie solidaire de l'art | La Buse | Le Massicot | Les Mots de trop | SNAP-CGT | Snéad-CGT | STAA CNT-SO | SUD Collectivités Territoriales

et les étudiant·es et personnels mobilisé·es de l'ÉESAB Rennes, Brest, Quimper et Lorient | de l'ÉSAAIX | de l'ÉESI Angoulême-Poitiers | de l'ÉSA des Pyrénées - Pau-Tarbes | de l'ÉSAD Valenciennes | de l'isdAT - Toulouse | de l'ENSAPC Cergy | de l'ESADHaR - Le Havre | de l'ÉSAD TALM - Tours et Angers | de l'EBABX Bordeaux | de l'ÉSAD Grenoble-Valence | de l'ENSBA Lyon | de l'ésban Nîmes | de l'ESACM Clermont-Ferrand, de l'ESADSE Saint-Étienne |
